

Déclaration Liminaire de la FCPE Vaucluse au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale 17 février 2014

Depuis de nombreuses années, la FCPE entend que la semaine de 4 jours ne donnait pas satisfaction, aussi étions-nous impatients de voir se mettre en place le chantier des rythmes scolaires à l'école primaire. Lancés par la publication du décret le 24 janvier 2013, ces nouveaux rythmes devront être opérationnels sur l'ensemble du territoire à la rentrée 2014.

Les parents connaîtront prochainement le choix des aménagements de la semaine de leurs communes.

Sur le terrain, nos représentants locaux nous ont fait part de certaines propositions de municipalités qui, selon nous, ne correspondent pas aux ambitions de cette réforme.

Certaines communes attendaient une éventuelle suppression ou dérogation à ce décret. A ce jour force est de constater que celui-ci devra bien être mis en place à la rentrée 2014. Que de temps perdu.....

Ces nouveaux rythmes scolaires ne seront effectivement pas sans conséquences sur les budgets des communes. La FCPE dénonce les propositions de certaines municipalités d'imputer le surcoût communal uniquement aux parents d'élèves. Nous demandons la gratuité des nouvelles activités périscolaires pour qu'aucun enfant ne soit exclu. Parce que l'éducation n'est pas une charge mais un investissement pour l'avenir, la société dans son ensemble doit assurer cette dépense.

Nous demandons la fin des inégalités territoriales. Aujourd'hui, une disparité flagrante existe entre les écoliers selon le niveau de richesse de leur commune (locaux, équipements, activités, sorties...). Seul l'État peut garantir l'accès à un service public sur tous les territoires. La FCPE demande la transformation du fonds d'amorçage en fonds de péréquation national pérenne pour accompagner la réforme.

Dans certaines communes, le temps péri-éducatif supplémentaire journalier se transforme en simple garderie. Pour la FCPE, et au regard des documents du ministère de l'Éducation Nationale, nous demandons que les communes mettent en place de véritables «projets éducatifs territoriaux (PEDT)» afin de favoriser l'égal accès de tous les élèves aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

Nous dénonçons les interprétations de ce texte par certaines communes, entraînant des dérives et des demandes de dérogations qui nous semblent contraires à l'essence même de la réforme. Réforme qui vise à réduire au quotidien le temps éducatif et à offrir aux enfants un rythme régulier. Nous demandons, à ce sujet, à être inclus dans les discussions concernant ces demandes de dérogation pour que le choix final soit le fruit d'un consensus pour le bien de nos enfants.

Nous regrettons le peu de concertation dans certaines communes de ce département, et le manque de consultation de notre Fédération par les Services de l'État.

De même que la FCPE défend le principe de coéducation au sein de l'École, le PEDT doit être construit par l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire. Les enfants ont besoin de continuité entre les différents moments de la journée, de la semaine et de l'année ainsi que de cohérence entre les temps éducatifs. Parents, enseignants, directeurs, animateurs, ATSEM, réseaux associatifs locaux, collectivités territoriales..., chacun a un rôle spécifique et complémentaire. Depuis la phase de construction et jusqu'à l'évaluation du projet, il faut favoriser la rencontre des intelligences dans le dialogue et à travers une véritable concertation.

Ces nouveaux rythmes scolaires sont une première étape dans la refondation de l'école. Il reste à travailler sur l'équilibre annuel du temps scolaire, sur les programmes et à continuer la mise en

place de moyens supplémentaires pour la prise en charge de la difficulté scolaire (augmentation du RASED, diminution du nombre d'élèves par classe, accueil des moins de 3 ans...).

Depuis que le débat médiatique s'est focalisé sur la réforme des temps éducatifs, nous constatons que l'on parle surtout des rythmes... des adultes ! Enseignants déboussolés dans leur travail, parents désorganisés dans leur vie quotidienne, villes connaissant des difficultés d'organisations ou financières... On ne compte plus le nombre d'articles ou de reportages pointant les dysfonctionnements dans la mise en place de la réforme, mais très peu sur les bonnes pratiques pourtant nombreuses.

Pour nous, c'est une évidence : changer l'Ecole, c'est changer la société. Changer les rythmes de l'Ecole, c'est donc aussi modifier les rythmes de la société. Revenir à la semaine de 4 jours et demi, pour les enfants, demande forcément des adaptations et de la souplesse à ceux qui les entourent : parents, enseignants, animateurs, collectivités territoriales...

Pour que « l'Intelligence Collective » ne reste pas un vain concept, c'est tous ensemble que nous devons relever ce défi !